

SE COMPRENDRE



N° BLA/70 - 28 avril 1969

LES FRÈRES MUSULMANS

M. Borrmans

INTRODUCTION

Bien que leur influence politique semble avoir diminué passablement, les Frères musulmans (1) demeurent un "mouvement" social, politique et religieux qui ne saurait nous laisser indifférents. Leur pensée reprend celle des grands Réformistes du Manâr, en la simplifiant peut-être, mais en la rendant plus accessible aux masses-populaires et plus attentive aussi aux réalités sociales, voire socialistes. De plus, il y a, dans leur intransigeance islamique vis-à-vis du "monde moderne" une attitude qui n'est pas sans grandeur, même si elle semble être vouée à l'échec, parce que trop fidèle à la "lettre" des Origines de l'Islam et oublieuse de leur esprit.

Cette pensée des Frères Musulmans se répand actuellement un peu partout, car certains d'entre eux ont beaucoup écrit et nombre de revues, d'ouvrages ou de manuels reprennent, ou transposent, ces mêmes écrits. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que le dernier numéro de la revue mensuelle des Musulmans en Europe, intitulée France-Islam et éditée principalement en français (mars-avril 1968, 2^{ème} année, N° 13/14), comprend la traduction française de *Nos problèmes intérieurs à la lumière de l'Ordre islamique* de l'Imam martyr Hasan al-Bannâ, fondateur des Frères (traduction reprise du dernier numéro de la revue *Orient*, semble-t-il !) et un article intitulé *L'Islam et le Nationalisme*, du Dr Saïd Ramadan. Al-Banna fut le fondateur des Frères, leur premier organisateur et leur Guide suprême jusqu'au jour de son assassinat. S. Ramadan, qui est son gendre, réside à Genève où il dirige un Centre de rayonnement islamique, tout en publiant à Beyrouth la revue *Les Musulmans (al-Muslimûn)* qui exprime la pensée des Frères. Il aurait été condamné à mort par contumace, en Égypte, en 1966.

On a tenu à présenter, dans ce document, la figure et la pensée du Fondateur des Frères Musulmans, le Cheikh al-Bannâ, ainsi que celles du plus fécond de ses disciples, Sayyid Qutb, condamné et exécuté en Égypte le 29 août 1966, La mort dramatique de l'un et de l'autre dit assez jusqu'où est allé leur commun engagement politico-religieux : la foi, pour eux, ne saurait aller sans l'action ni l'efficacité. D'autres écrivains seraient à citer également, qui expriment la pensée des Frères Musulmans, officiellement ou officieusement, car "ils" ont beaucoup écrit : Ghazali, 'Udâ, Muhammad Qutb, auxquels il faudrait ajouter Mustafa al-Siba'i (fondateur de la branche syrienne des Frères et mort en 1965) et Muhammad al-Mubarak, tous deux universitaires et professeurs de Droit à Damas

A bien rechercher, d'ailleurs, les secrètes connivences de pensée religieuse et d'attitude politique entre la "voie" des Frères Musulmans et celle de maints regroupements "réformistes" ou "intégristes" musulmans (l'Association "al-Qiyam", en Algérie, par exemple), on mesurerait combien grande est, de facto, leur influence dans les diverses sphères, officielles ou populaires, du monde

arabomusulman. Des Frères ne furent-ils pas invités à prendre la parole en public, en Tunisie, lors de la mort violente de Sayyid Qutb ? Ils représentent encore, de nos jours, un des aspects les plus vivants d'une 'pensée musulmane rigoureuse et intransigeante' qui trouve toujours quelque écho dans la conscience profonde de la "Communauté" car elle sait y faire revivre des revendications fondamentales. Il convient donc d'en connaître les "lignes maîtresses".

Le Guide Suprême Fondateur, le Cheikh Hasan al-Bannâ (2)

Né à al-Mahmûdiyya en 1906, en cette province égyptienne d'al-Buhayra qui avait déjà donné Muhammad 'Abduh avant lui, il avait grandi dans le sillage d'un père qui, horloger de métier, ajoutait à l'exercice de son métier, l'étude assidue des sciences islamiques traditionnelles (il fut l'éditeur de *Musnad* d'Ibn Hanbal). L'influence paternelle fut déterminante sur la formation de Hasan al-Bannâ. Celui-ci reçut donc une éducation centrée sur le Coran, le Hadith, le Fiqh (Droit) et la Langue Arabe, attiré également vers le Soufisme, il fut initié dans l'ordre des Hasafiyya dès l'âge de 14 ans (Les Frères Musulmans, dans leur organisation hiérarchique et leur implantation géographique, ont sans doute très vite transposé le "système confrérique" traditionnel). Le cycle de ses études le mènera au Caire (Dar al-'Ulûm). Tout en se préparant au métier d'instituteur, il commence déjà à prêcher dans les mosquées. A Damanhûr, il avait déjà fondé une Association de Bienfaisance d'où le prosélytisme hasafiyya n'était pas exclu.

En 1927, il est nommé instituteur à al-Ismâ'iliyya (zone du Canal). L'année suivante, il fonde les Frères Musulmans (28/3/1928) dont les filiales se multiplient très vite de Port Saïd à Suez, Enseignant les sciences arabe et religieuse, il a donc l'occasion de multiplier conférences, prêches et pamphlets. En 1933, il est muté au Caire : désormais son activité de propagandiste va s'étendre à toute l'Égypte. Nommé bientôt Guide Suprême du Mouvement, il en étend le rayonnement dans les autres pays musulmans.

Ce mouvement "réformiste" des Frères est bien le plus puissant qui soit jamais né dans les temps modernes. Il est basé sur un retour intransigeant aux Sources de l'Islam : spirituel et politique à la fois, il vise à rétablir ou instaurer un "pouvoir musulman" fondé sur l'application des statuts légaux du Coran et de la Loi musulmane, lesquels doivent être substitués aux lois positives modernes. Le peuple plébiscita rapidement le Mouvement, mais le Pouvoir entreprit d'en freiner l'expansion, D'autant plus que Hasan al-Bannâ avait épousé, en 1936, la cause des Palestiniens. Dès lors, entré dans l'arène politique, il harcelait les ministères successifs d'appels à l'action et aux réformes. Cette attitude ne fit que se durcir au cours de la deuxième guerre mondiale. Sous les gouvernements Sirri Pacha et al-Nuqrâchi, l'activité des Frères fut singulièrement contrecarrée. Quand al-Nuqrâchi fut assassiné (décembre 1948) la tension augmenta. Les clubs des Frères furent fermés, leurs biens séquestrés, leurs leaders jetés en prison. Le 12 février 1949, al-Bannâ fut assassiné, à son tour, alors qu'il sortait du local de l'Association des Jeunes Musulmans, au Caire.

En vingt ans, le Mouvement avait réussi à structurer toute une organisation, à animer des équipes de "penseurs", recrutés dans les milieux intellectuels et modernes, et surtout à développer tout un système de diffusion de sa "pensée" à tous les niveaux de la société contemporaine, préférant souvent utiliser le journal, la brochure, le pamphlet, afin de communiquer plus facilement ses "idées-forces" aux classes moyennes et populaires. Le Mouvement avait ses quotidiens et ses hebdomadaires attirés, de même que d'autres se trouvaient sous son obédience. D'al-Bannâ lui-même, on a une vingtaine de petits ouvrages qui sont davantage des "proclamations" et des "messages" que des œuvres de réflexion et de recherche. Qu'on en juge par la traduction de quelques titres : "*Notre Appel*", "*A quoi appelons-nous les humains ?*", "*Vers la lumière !*", "*Sommes-nous un peuple qui travaille effectivement ?*", "*Notre Credo*", "*Les Frères sous l'étendard du Coran*", "*Notre Problème à la lumière de l'Ordre islamique*", "*Notre Apostolat dans une phase nouvelle*"...

Voici d'abord de larges extraits de "*Vers la Lumière*" (publié en 1936), qui expriment assez bien le "programme" des Frères (3) :

VERS UNE RÉFORME EFFECTIVE

Après avoir étudié les sentiments qui doivent animer, sur le plan spirituel, la nation renaissante, nous voulons en conclusion, exposer certaines suggestions d'ordre pratique. Nous n'évoquerons ici que les têtes de chapitres car nous savons pertinemment que chaque suggestion nécessite une étude approfondie et l'attention

particulière des spécialistes ; nous savons par ailleurs que les besoins de la nation sont énormes ; nous ne croyons pas que la réalisation des besoins et des desiderata du pays soit chose facile ; nous ne pensons pas non plus que cette réalisation se fera en une journée ou deux. Nous avons conscience des difficultés que ces besoins vont surmonter. La tâche nécessitera beaucoup de patience, beaucoup de sagesse et une volonté tenace.

Mais une chose est certaine : la volonté mènera au succès. Une nation décidée, œuvrant pour la réalisation du droit, arrivera certainement avec l'aide de Dieu au but qu'elle désire.

Voici les têtes de chapitres de la réforme fondée sur le véritable esprit de l'Islam :

I. Dans les domaines politique, juridique et administratif

1. interdire les partis et orienter les forces de la nation vers la constitution d'un front unique ;
2. réformer le droit en vue de l'adapter entièrement à la législation islamique ;
3. renforcer l'armée, augmenter le nombre des groupements de jeunesse ; inculquer à cette jeunesse, en partant de l'esprit de la guerre sainte, la foi et l'abnégation ;
4. renforcer les liens entre les pays islamiques et plus particulièrement entre les pays arabes, étape nécessaire à l'examen sérieux de la question du "Khalifat" défunt ;
5. propager l'esprit islamique au sein de l'administration afin que tous les fonctionnaires ressentent le besoin d'appliquer les enseignements de l'Islam ;
6. surveiller la conduite personnelle des fonctionnaires car le côté privé et la vie administrative de ces fonctionnaires forment un tout inséparable ;
7. avancer les horaires du travail en été et en hiver, en vue de faciliter l'accomplissement des obligations religieuses et en vue d'interdire tout veillée inutile ;
8. condamner la corruption et le trafic des influences ; ne doivent rentrer en ligne de compte que la compétence et le mérite ;
9. le gouvernement agira conformément à la loi et aux enseignements islamiques ; l'organisation des cérémonies, des réceptions, des réunions officielles, le régime des prisons et des hôpitaux ne doivent pas être contraires aux prescriptions de l'Islam. Le roulement dans les services doit tenir compte des heures de prières ;
10. préparer et utiliser les "azharistes", c'est-à-dire les diplômés de l'Université d'al-Azhar aux fonctions militaires et administratives.

II. Dans les domaines social et pratique :

1. Le peuple doit respecter les mœurs publiques : celles-ci doivent faire l'objet d'une sollicitude toute particulière - sanctionner sévèrement les atteintes aux mœurs et à la moralité ;
2. trouver une solution aux problèmes de la femme, solution susceptible de la faire évoluer et de la protéger conformément aux enseignements islamiques. Cette très importante question sociale ne doit pas être négligée car elle ferait l'objet de polémiques et d'opinion plus ou moins tendancieuses et exagérées ;
3. se débarrasser de la prostitution clandestine ou publique et considérer la fornication comme un crime abject dont les auteurs doivent être punis ;

4. prohiber tous les jeux de hasard (jeux, loteries, courses, clubs) ;
5. interdire l'usage de l'alcool et des stupéfiants - il faut éloigner le peuple de leurs conséquences néfastes ;
6. interdire les manifestations portant atteinte à la pudeur, éduquer les femmes, donner aux institutrices, élèves, étudiantes, doctresses, une éducation soignée... ;
7. prévoir les programmes d'enseignement destiné aux filles - élaborer pour elles un programme d'éducation différent du programme destiné aux garçons ;
8. les étudiants ne doivent pas être mêlés aux étudiantes - toute relation entre un homme et une femme non mariés est considérée comme un crime devant être sanctionné ;
9. encourager le mariage et la procréation - élaborer une législation sauvegardant la famille et trouvant une solution au problème du mariage ;
10. fermer les salles de bal, interdire la danse, etc ;
11. censurer les pièces de théâtre et les films, choix sévère des pièces et des films ;
12. contrôler et choisir les chansons ;
13. choisir les conférences, chants et sujets devant être diffusés, utiliser la radiodiffusion en vue de l'éducation nationale ;
14. confisquer les pièces et livres malsains ; et les journaux ayant un caractère grotesque et diffusant des frivolités ;
15. organiser méthodiquement des centres de vacances ;
16. modifier les heures d'ouverture et de fermeture des cafés publics, surveiller l'activité des clients qui les fréquentent - orienter ces clients vers le bien, interdire de passer beaucoup de temps dans ces cafés ;
17. utiliser les cafés comme centres de lecture et d'écriture pour les analphabètes, solliciter pour cela le concours des membres de l'enseignement primaire et des étudiants ;
18. combattre les mauvaises habitudes qui nuisent à l'économie et à la morale de la nation, orienter les masses vers les bonnes habitudes et les buts louables tels que les réunions de mariages, les orphelinats, les naissances, les manifestations et fêtes, le gouvernement en doit donner l'exemple ;
19. faire juger ceux qui enfreignent les lois de l'Islam, qui ne jeûnent pas, ne prient pas, qui insultent la religion, etc. ;
20. transférer les écoles primaires des villages à la mosquée et y faire toutes les améliorations (recrutement de fonctionnaires, questions d'hygiène, intérêt porté aux petits enfants qui doivent apprendre la prière, initiation des grands à la science) ;
21. l'enseignement religieux doit constituer la matière essentielle destinée à être enseignée dans tous les établissements ainsi qu'aux facultés ;
22. faire apprendre par cœur le Coran dans les écoles libres - cette condition est essentielle pour l'obtention des diplômes de caractère religieux et de caractère philosophique - dans toute école, on doit faire apprendre aux élèves une partie du Coran ;

23. élaborer une politique destinée à élever le niveau de l'enseignement, à unifier les différentes branches de l'enseignement, à rapprocher les différentes branches de culture - la morale et l'instruction civique doivent être enseignées en premier lieu ;
24. intérêt porté à l'enseignement de la langue arabe à tous les échelons - priorité absolue accordée à la langue arabe sur les autres langues étrangères (enseignement primaire) ;
25. étudier l'histoire de l'Islam, celle de la nation, et celle de la civilisation musulmane ;
26. étudier le meilleur moyen permettant aux gens de s'habiller progressivement d'une manière identique ;
27. combattre les habitudes étrangères (domaine du vocabulaire, habitudes, vêtements, nurses, nourrices, etc.) égyptionisation de tout (on trouve ces habitudes étrangères dans les classes aisées de la société) ;
28. orienter le journalisme vers le bien, encourager les écrivains et les auteurs qui doivent étudier des sujets spécifiquement musulmans et orientaux ;
29. sauvegarder la santé publique par tous les moyens de propagande - augmentation du nombre des hôpitaux - des médecins, des centres de santé ambulants ;
30. porter une attention particulière aux questions et affaires du village (organisation, hygiène, filtrage des eaux, éducation, repos, moralité).

III. Domaine économique :

1. organisation de la "Zakat", conformément à la législation islamique, utilisation des fonds de la Zakat dans des buts de bienfaisance tels que les asiles d'indigents, de pauvres, orphelins, on doit utiliser également les ressources de la Zakat pour le renforcement de l'armée ;
2. interdiction de pratiquer l'usure, orienter les banques vers cette interdiction, le gouvernement doit donner l'exemple en abandonnant "l'intérêt" fixé par les banques du prêt et du prêt industriel, etc. ;
3. encourager et augmenter le nombre des institutions économiques, y employer les chômeurs, utiliser au profit de la nation les biens que possèdent les étrangers dans ces institutions ;
4. accorder certaines protections aux ouvriers contre les sociétés possédant les monopoles d'exploitation, obliger ces sociétés à obéir à la loi, le public doit profiter de tout bénéfice ;
5. amélioration du sort des petits fonctionnaires et augmentation de leurs traitements, abaissement du traitement des hauts fonctionnaires ;
6. réduire le nombre de postes destinés aux fonctionnaires, se contenter des emplois indispensables au pays, la répartition du travail parmi les fonctionnaires doit être faite d'une façon équitable ;
7. encourager les travaux agricoles et industriels, amélioration de la situation du fellah et de l'artisan (dans le domaine de la production) ;
8. attacher une attention particulière aux besoins techniques et sociaux des ouvriers, élever leur niveau de vie et améliorer leur sort ;
9. exploitation de certaines ressources naturelles (terres non labourées, mines ignorées, etc) ;

10. priorité accordée aux projets dont la réalisation est nécessaire au pays.

Telle est la profession de foi que nous vous présentons : nous sommes décidés à obéir et à remettre tout ce que nous possédons à n'importe quelle organisation ou gouvernement décidé à conduire la nation musulmane au progrès.

Nous répondrons à tout appel, nous serons des volontaires en toute circonstance. Nous aurons ainsi accompli notre mission et dit ce que nous avons à dire.

La religion appartient à Dieu, à son Prophète, à son Livre, aux Imams et à la Communauté, Dieu nous suffit.

Ce texte aura permis de comprendre dans quel sens entend s'orienter la "réforme" prônée par les Frères Musulmans et aussi sous quel angle elle apparaissait vulnérable aux critiques et aux objections des "libéraux" et des "modernistes". C'est pour répondre à celles-ci qu'al-Bannâ écrivait encore, en 1947 (4) :

J'ai appelé mon peuple à choisir, ou pour parler d'une manière plus juste et plus claire, je l'ai appelé à tenir son pacte envers Dieu et envers lui-même, en sorte qu'il fasse des règles de l'Islam le support de notre vie sociale dans toutes ses manifestations. C'est ainsi que notre société sera sauvée de l'angoisse, du trouble et du désordre qui partout se sont étendus, nous interdisant tout progrès et nous empêchant de reconnaître la bonne voie qui nous eût permis de résoudre nos nombreux problèmes d'ordre extérieur ou intérieur. Et j'ai dit qu'il n'y avait pas d'autre chemin vers le salut que d'agir ainsi par notre foi et nos œuvres le plus rapidement et le plus fermement possible.

Mais peut-être dira-t-on "Comment ce sera possible, alors que la vie actuelle dans le monde tout entier ne repose plus nulle part sur la religion et que les nations du monde - celles qui détiennent aujourd'hui les leviers de commande et orientent le destin des peuples et des nations - sont convenues de séparer la vie sociale des domaines de la vie et de les reléguer entre la conscience et le sanctuaire, elle qui est la seule voie qui permette au Croyant d'atteindre Dieu ?"

Ceux qui prononcent de telles paroles ne connaissant pas l'Islam. Ils n'ont pas étudié ses enseignements et ses préceptes ; ils n'ont pas encore compris sa véritable nature et sa saine structure, à savoir : l'Islam est religion et société, temple et État, vie immédiate et vie dernière ; il souligne davantage les choses de la vie terrestre que les actes du culte, encore qu'il ait établi les unes et les autres sur la même base : droiture de cœur, vie de la conscience, crainte de Dieu, pureté de l'âme. La religion n'est ainsi qu'une partie de l'ordre islamique et l'Islam la régit comme il régit le monde, la vie terrestre, totalement. Et nous, en tant que Musulmans nous demandons que notre religion et notre monde soient fondés sur les règles de l'Islam : "Qui donc pourtant est meilleur juge qu'Allah envers un peuple qui est convaincu" ?

De là découle la différence faite par les docteurs en matière de législation entre ce qui a trait aux règles des dispositions des mu'âmalât et aux faits de la vie sociale. Une plus grande liberté d'appréciation est laissée dans le second domaine que dans le premier, afin qu'il n'y ait en cela pour les hommes ni gêne ni difficulté : "Allah veut pour vous de l'aise et ne veut point de gêne". Les hommes auront le sort correspondant à leur libertinage.

Mais peut-être dira-t-on : "C'est là immobilisme, retour en arrière de dix ans ou plus ! Comment donc serait-il convenable que nous appliquions aujourd'hui une règle venue à une communauté qui vécut quatorze siècles avant nous sur un sol qui n'est pas notre sol et eut un mode de vie qui n'est pas le nôtre ! Où sont donc les lois de l'évolution, celles du progrès et du développement ?"

A ceux-là nous rétorquons qu'eux non plus ne comprennent pas ce qu'est la nature de l'Islam, lui qui est venu aux hommes en une révélation qui établit les règles fondamentales, aborde les problèmes d'ensemble sans se perdre dans les détails, et

laisse encore aux faits sociaux et aux évolutions de la vie le soin de jouer leur rôle, s'étendant jusqu'à eux sans leur faire obstacle...

En bref, de la colère ou de la satisfaction nées chez les Occidentaux de notre attachement à l'Islam ou de son abandon, nous ne pouvons tirer qu'une conclusion : si nous délaissions l'Islam, nous ne gagnerons pas pour autant leurs bonnes grâces et nous perdrons notre âme, tandis que si nous nous accrochons à lui, si nous nous groupons autour de lui, si nous nous laissons guider par lui, alors, sans aucun doute, nous sauverons nos âmes et il est même fort probable que, par notre union, nous gagnerons le respect des Occidentaux. De ces deux attitudes, laquelle suivre ? Je le demande aux gens sensés...

Ainsi, ô chef du gouvernement, ô hommes de la vénérable al-Azhar, ô membres des associations et des partis, ô patriotes de ce pays, ô vous qui êtes tous ses enfants, c'est à vous que j'adresse ces mots : revenez à l'Islam, saisissez l'occasion, redevenez musulmans !

Après la mort tragique de son fondateur et guide, le Mouvement des Frères fut autorisé à reprendre son activité en 1950. Sous la conduite de leur nouveau Guide Suprême, le cheikh Hasan al-Hudaybi, conseiller à la Cour d'Appel, les Frères apportèrent un moment leur soutien au gouvernement issu du coup d'État de juillet 1952. De la sorte, le Mouvement put éviter la dissolution qui frappa, en Janvier 1953, tous les partis politiques égyptiens. L'entente avec les "officiers libres" dura peu, cependant. Passés à l'opposition dès le début de l'année 1954, les Frères manifestèrent à la conclusion du traité anglo-égyptien une hostilité de plus en plus grande qui se traduisit par une tentative d'assassinat dont le colonel Abd al-Nâsir faillit être la victime, le 26 octobre 1954, à Alexandrie. L'Association fut dissoute. Quelques uns de ses membres furent pendus, Certains réussirent à quitter l'Égypte. D'autres furent arrêtés et maintenus en camp de concentration pendant qu'une activité clandestine continuait à se développer. Dans un discours prononcé en août 1965, lors de son voyage en URSS, le Président Abd al-Nâsir devait révéler la découverte en Égypte d'un complot "organisé par les adeptes de l'Association qui avaient repris leurs activités subversives après avoir été récemment libérés des camps de concentration". L'un des leaders des Frères, Sayyid Qutb, devait être, à la suite de ce complot, jugé, condamné et, enfin, exécuté. Qui était-il ?

L'un des meilleurs penseurs des Frères : Sayyid Qutb (5)

Né en 1906, au sud d'Assiout, il avait parcouru très vite les étapes d'une instruction traditionnelle pour aboutir à Dar al-'Ulûm. A la sortie de cette École Normale spéciale, il fut quelque temps professeur de langue et littérature arabes, puis travailla à la Direction culturelle, au Gouvernement. Il donnait en même temps des conférences sur le Coran à son ancienne École Normale. En 1948, il fut envoyé aux États-Unis pour y étudier les méthodes pédagogiques. Il s'y perfectionna en anglais comme en pédagogie pratique, de même qu'il en profita pour visiter l'Europe... Revenu en Égypte (1950), il établit le caractère inapplicable des méthodes d'outre-Atlantique à la réalité locale. Il publie des articles dans une revue socialiste qui lui valent d'être menacé d'exil. Il est alors muté dans la zone du Canal : c'est l'occasion d'une démission notoire au cours de laquelle il accuse Taha Husayn véhémentement... Il cesse alors de travailler pour l'Instruction Publique. Il avait, depuis longtemps, des responsabilités chez les Frères.

Ayant adhéré au Mouvement dès 1935, il y avait été nommé très vite directeur de la section de Propagande. Arrêté en 1954, après l'attentat manqué contre le Président Abd al-Nâsir, il fut condamné à mort ; sa peine fut commuée en détention à vie. En 1957/58, il était malade, dans un hôpital pour prisonniers politiques. Il avait la liberté d'écrire. Il fut libéré peu après grâce à la politique de réconciliation nationale. Mais en 1965 il fut arrêté comme principal idéologue du Mouvement et chef de réseau qui cherchait à assassiner le Président Nâsir pour promouvoir une "révolution musulmane", Jugé en 1966, il fut condamné à mort et pendu en août de la même année, avec d'autres Chefs des Frères (cf. *Le Monde*, 23 août 1966 ainsi que 30 et 31 août et 1^{er} sept. 1966).

La production littéraire de Sayyid Qutb est abondante. Il écrivait régulièrement dans tous les périodiques des Frères et rassemblait très vite ses articles en brochures. Idéologue du Mouvement, il s'était donné pour mission d'en développer le "programme" et d'en expliciter les thèses essentielles, sur le plan social comme sur le plan religieux. Quels sont ses titres principaux ? "*La justice sociale en Islam*", "*A l'ombre du Coran*" (commentaire en 30 fascicules), "*La lutte entre l'Islam et le*

Capitalisme", "La paix mondiale et l'Islam", "Études islamiques", "L'Islam et le problème de la civilisation", "Particularités et éléments fondamentaux de la représentation musulmane des choses", "Cette religion", "La représentation artistique dans le Coran", "La Critique littéraire", "Le conte religieux", etc...

A travers ses écrits, Sayyid Qutb montre qu'il a saisi l'importance de valeurs telles que la justice, la solidarité, le travail, valeurs auxquelles notre époque est sensible..., mais une sympathie véritable pour le monde moderne et une connaissance approfondie de celui-ci lui manquent, et cela se comprend quand on se souvient de la vision qu'il a de l'histoire. Pour lui, l'âge d'or est dans le passé : c'est l'époque idéale des débuts de l'Islam. Il ne peut donc plus rien se produire de vraiment neuf sur la terre. Certes, dans certains secteurs de la vie humaine, l'évolution sera possible : ce sont ceux pour lesquels le Coran n'a pas prévu de législation précise (le travail, le mode de répartition de biens,...) Il présente un Islam qui accueillerait avec sympathie des mesures comme la réforme agraire, les nationalisations des ressources essentielles, un Islam pour lequel la propriété privée ne serait pas un dogme sacro-saint, mais une sorte de fonction sociale. Somme toute, Sayyid Qutb paraît ne présenter que les idées de Rachid Rida, à quelques nuances près, mais mises en système, et simplifiées, avec une attention plus marquée aux problèmes sociaux.

Dans ses trois maîtres livres, "A l'ombre du Coran", "L'Islam et le problème de la civilisation" et "Cette religion", il s'agit toujours, pour lui, de montrer que le monde moderne est malade (il parle de la "banqueroute" de la civilisation occidentale) et que le seul remède à ses maux, c'est l'Islam (c'est dans ce sens que furent écrits ses articles en anglais, pour *The Islamic Review*, Woking, Surrey, England). Il faut établir la pure conception du monde révélée par le Coran et le comportement et les paroles de Muhammad, par une méditation directe des textes révélés, sans se préoccuper du tout de ce qu'ont dit les philosophes (falâsifa) et les théologiens (mutakallimûn) de toutes sectes. Le Coran seul d'abord, puis avec la Sunna (tradition muhammadienne) ! Il critique également Muhammad Iqbal et Muhammad 'Abduh qui se sont trop laissés impressionner par les besoins spirituels immédiats de leur milieu.

Le dernier chapitre de "L'Islam et le problème de la civilisation", intitulé "La Voie du Salut", est caractéristique de la pensée de Sayyid Qutb. C'est pour cela qu'on en fournit ici de larges extraits (6). Pour l'auteur, il n'y a plus de société islamique véritable actuellement (1962) ; il considère qu'on est revenu à une nouvelle Jâhiliyya (Paganisme) et que tout est à recommencer. Il s'y trouve cependant des accents d'espérance qui forcent le respect de toute conscience religieuse : pour Qutb, l'Islam renaîtra quelque part sur la terre, quand et où Dieu voudra, mais il renaîtra à partir d'une communauté qui l'aura adopté comme contenu de sa croyance et comme sa règle de vie. "Ou bien nous croyons que Dieu a révélé un Message et une Loi, ou bien nous n'y croyons pas et, alors, il est inutile de chercher à revivifier la chari'a". Constatant l'échec actuel, Sayyid Qutb attend alors un "recommencement" :

Quant à savoir comment la société islamique (future) affrontera la vie présente, comment elle se comportera au milieu des conditions existantes, et plus spécialement quant à "couler" cet affrontement dans un moule canonique codifié, c'est là, à mon avis, une chose dont il est prématuré de dire un seul mot, sinon d'une façon tout à fait générale. C'est même une entreprise qui ressemblerait beaucoup à (vouloir) faire pousser des graines "en l'air"!

Tenter de donner des normes législatives, canoniques, islamiques, pour affronter les problèmes de la société dans laquelle vit l'humanité - société non musulmane puisqu'elle ne reconnaît pas l'Islam pour sa voie (manhaj) ni pour sa loi (chari'a) - tenter d'instituer des normes (ahkâm) législatives pour les problèmes d'une telle société, ce n'est nullement faire œuvre sérieuse. Cela n'a aucun rapport avec le sérieux de l'Islam, ni avec la voie (manhaj) réaliste de l'Islam.

Le Droit (fiqh) musulman ne peut croître, se développer, affronter les difficultés de la vie que dans une société islamique ! Une société islamique réelle, qui existe effectivement, qui affronte les problèmes de la vie qu'elle trouve devant elle et les saisit à bras le corps, tout en étant, dès le départ, soumise à l'Islam.

Ce serait un jeu ridicule que de tenter, par exemple, de créer des normes juridiques islamiques pour les réalités sociales et économiques de l'Amérique ou de la Russie ; car ni l'Amérique ni la Russie ne reconnaissant au départ la souveraineté de l'Islam (le caractère normatif : hâkimiyya). Il en va de même s'agissant de tout pays qui ne reconnaît pas la souveraineté de l'Islam.

Toute tentative pour développer un Droit canon (fiqh) dans une société qui ne reconnaît pas au départ la souveraineté de l'Islam est une opération qui revient à faire pousser des graines "en l'air". C'est un jeu futile qui ne convient pas au sérieux de l'Islam..._

... Les problèmes de la société présente dans son affrontement avec la civilisation actuelle ne sont pas les problèmes d'une société islamique. Cette société islamique n'existe pas encore, depuis qu'ont été adoptées des lois autres que la Loi religieuse (chari'a) de l'Islam, pour la conduite de la vie. Elle n'existe pas, de sorte que de tels problèmes seraient les siens. L'Islam n'est pas requis de - ni même autorisé à - créer des solutions juridiques (canoniques) pour une société non musulmane, une société qui a suscité de tels problèmes, qui sont les siens, par le fait qu'elle n'a pas connu l'Islam ou, par le fait qu'elle a déserté l'Islam après l'avoir connu.

Alors, que faut-il faire ? De quoi faut-il s'occuper ? En vérité, ce qui manque à l'humanité pour qu'existe une société islamique, ce n'est pas un droit musulman "évolué" ; ce qui lui manque au départ, c'est d'adopter l'Islam pour sa voie, la Loi religieuse (chari'a) de l'Islam pour sa loi. Le Droit musulman, pour se développer, doit trouver le sol où il se développera. Et ce sol où il se développera, ce sera justement une société islamique qui vivra dans le temps présent, au degré actuel de civilisation, qui affrontera des problèmes réels et qui aura sa genèse particulière. Et la manière dont la société islamique affrontera ces problèmes ne sera pas, naturellement, semblable à celle dont une autre société, quelle qu'elle soit, y fait face...

Le Droit musulman (fiqh) est inséparable de la Loi religieuse (chari'a) islamique. Et la chari'a islamique est inséparable de la 'aqîda (Credo) islamique. Le fiqh, la chari'a, la 'aqîda, l'organisation (nizam) de la vie forment un tout indissociable dans la conception islamique (du monde). Il est impossible qu'il existe jamais un Islam, ou des Musulmans ou une société islamique, une fois que ce tout indissociable serait mis en pièces;

Dans tout système social autre que le système islamique, la connaissance de la méthodologie de la législation et des procédés d'élaboration du droit suffit pour que l'on puisse créer des normes légales (ahkâm qânûniyya). Or, précisément dans le système islamique, la seule connaissance des principes de l'art juridique ne peut suffire. Il faut absolument deux choses :

1. un strict attachement au Credo ('aqîda) et à la Voie (manhaj) (de l'Islam) dans la vie publique de la nation (umma) ;
2. un strict attachement à la 'aqîda et au manhaj (de l'Islam), de la part du législateur, dans sa vie privée.

C'est cette vérité qu'il nous faut savoir et prendre garde de contredire en tentant dès maintenant de faire croître et de développer le Droit musulman, (Il s'agit de) ces essais que déploient de très nombreux spécialistes dévoués du Droit musulman et de la chari'a dans diverses contrées de la "patrie islamique", ces hommes qui tentent ou conseillent de développer et de faire évoluer le Droit musulman pour faire face aux institutions et aux besoins des sociétés actuelles... Ces hommes, malgré le grand respect que je leur porte et la correspondance que j'éprouve envers leurs sentiments si sincères et leurs si louables désirs, et bien que je les estime pour l'effort épuisant qu'ils produisent, ces hommes, dis-je, essaient de faire pousser des graines "en l'air" ! Si j'ai tort, je demanderai : où est "la société islamique" pour laquelle ils élaborent des règles juridiques islamiques grâce auxquelles elle affronterait enfin ces problèmes ?

Abû Bakr, Umar, Ali, Ibn Umar, Ibn Abbâs, Mâlik, Abû Hanîfa, Ahmad Ibn Hanbal, al-Châfi'i... et les autres grands jurisconsultes (que Dieu les agrée tous !), quand ils élaboraient des règles canoniques :

1. vivaient dans une société islamique qui donnait la souveraineté à l'Islam seul, dans ses affaires, et qui adoptait le seul Islam comme Voie pour sa vie, quand bien même il y aurait eu certaines transgressions partielles à certaines époques ; et ces

hommes affrontaient la vie, nourris de cette Voie (manhaj) et de ses effets dans leurs âmes ;

2. ils s'attachaient exclusivement au Credo ('aqida) musulman et à la Voie (manhaj) musulmane dans leur vie personnelle, comme dans le cadre de la société islamique dans laquelle ils vivaient, et, de ce fait, ils s'imprégnaient des problèmes et en cherchaient les solutions avec un "sens islamique".

De la sorte, ils remplissaient les deux conditions essentielles nécessaires au développement d'un Droit musulman et à son évolution pour qu'il affronte des circonstances évolutives, sans compter que, bien entendu, ils remplissaient les conditions requises pour l'exercice de l'Ijtihâd, (conditions) qu'il n'y a pas lieu, ni motif, d'exposer ici, car ces conditions vont d'elles-mêmes...

Il faut tenir compte de la défaite intellectuelle et spirituelle devant la civilisation occidentale et la conjoncture (qu'elle entraîne)... L'Islam affronte toujours le réel, non pas pour s'y soumettre, mais bien pour le soumettre à ses conceptions à lui, à sa Voie à lui, à ses "règles" à lui, pour conserver de ce réel qui est "originel" et nécessaire pour une croissance naturelle, et pour en arracher ce qui est parasite, inutile, nuisible, quelle que soit sa taille... C'est ainsi que l'Islam a procédé quand il a affronté le paganisme (Gentilité) de l'humanité, et c'est ainsi qu'il procède quand il affronte le paganisme à quelque époque que ce soit. Le premier symptôme de (notre) défaite c'est de considérer que le réel ; quelle que soit son importance, est le principe auquel la chari'a (Loi) de Dieu aurait à s'adapter. Alors que l'Islam considère que la Voie (manhaj) de Dieu et sa chari'a (Loi) sont le principe auquel il convient que les hommes fassent retour, principe auquel le réel doit s'adapter, quitte à se réformer...

L'Islam a affronté la société païenne - et mondiale - quand il est apparu, et il l'a réformée selon sa Voie propre ; après quoi, il l'a fait progresser. L'attitude de l'Islam n'a pas à être différente, aujourd'hui, quand il affronte la société païenne - et mondiale - du monde moderne. A lui de la réformer selon sa Voie puis de la faire progresser.

Il y a une grande différence entre les deux façons de considérer les choses : une différence entre considérer le "réel" païen comme constituant le principe, et considérer la Voie divine (al-manhaj al-rabbâni) comme étant le principe.

Je rejette et je désapprouve l'idée de demander à l'Islam aujourd'hui des solutions à un problème quelconque de ces sociétés, par respect pour l'Islam et (par respect) pour le sérieux qu'il implique. Sinon, y a-t-il plus grande dérision et plus grosse plaisanterie que celle de venir trouver un Juge pour le prier de rendre sa sentence alors qu'on lui tire la langue et qu'on proclame bien haut qu'on ne le reconnaît pas pour Juge, qu'on ne lui reconnaît aucun pouvoir et qu'on ne se tiendra pour lié par sa sentence que si elle vient à s'accorder avec vos passions ou à vous y confirmer !

L'Islam n'a aucun rapport avec ce qui se passe aujourd'hui sur la terre entière, parce que personne ne lui donne la souveraineté sur sa vie, ni n'adopte la Voie islamique comme voie (constitutive) pour la société (où il vit), parce que personne aussi ne juge selon la seule chari'a (Loi) de Dieu, ni n'attribue à Dieu seul la divinité et ses caractères, et ne donne, dans tous les domaines de la vie, le premier et le dernier mot à Dieu et à la chari'a (Loi) de Dieu.

CONCLUSION

A travers les deux figures ici évoquées et les deux pensées ici analysées, on aura pu se rendre compte du type de tempérament religieux avec lequel on a affaire. Il s'agit d'hommes de foi, mais de foi musulmane, c'est-à-dire d'une foi qui doit inéluctablement se projeter dans l'organisation d'une "cité religieuse". Leur idéal n'est-il pas de faire revivre la "cité musulmane" telle qu'elle fut réalisée jadis, mais immunisée, cette fois, contre les facteurs qui la travestirent trop vite et la transformèrent puis la rendirent infidèle à son archétype essentiel, cette "cité" régie par la Loi de Dieu et suivant la Voie d'Allah en tous ses comportements ? Il y a là une "revendication fondamentaliste" à laquelle une

conscience musulmane sera toujours sensible, quitte à être très indulgente quant aux moyens utilisés pour la faire passer en acte !

L'histoire mouvementée du Mouvement en témoigne, mais ne saurait cependant pas faire oublier l'importance de la doctrine qu'il véhicule et dont les tendances à la fois activistes et réformistes unissent en une synthèse nouvelle la pensée nettement révolutionnaire d'un Jamâl al-din al-Afghâni à celle, plus conservatrice, d'un Muhammad 'Abduh et d'un Rachid Ridâ. Si les Frères Musulmans sont vaincus politiquement, ils triomphent néanmoins sur le plan des idées religieuses, car l'apologétique courante, vendue dans les librairies arabes, un peu partout, est constituée soit par leurs ouvrages, soit par des ouvrages inspirés des leurs. L'idée y est incessamment rabâchée qu'il faut revenir à une conception modernisée de la chari'a (Loi) et qu'un socialisme islamique est possible... toutes idées qui leur sont antérieures mais dont ils ont été les propagandistes les plus efficaces dans les masses populaires grâce à une présentation séduisante.

M. BORRMANS.

NOTES

1. Sur les Frères Musulmans, voir : Francis BERTIER, L'Idéologie politique des Frères Musulmans, in *Les Temps Modernes* (8^{ème} année, N° 83, sept, 1952, pp. 541-556) reproduit partiellement in *Orient*, 2^{ème} année, 4^{ème} tr, 1958, N° 8, pp. 43-58, sous le même titre ;
H. LAOUST, Le réformisme musulman dans la littérature arabe contemporaine, in *Orient*, 1959, n° 10, pp. 81-108 ;
G. DELANOUE, l'article al-Ikhwân al-Muslimûn, à paraître in *Encyclopédie de l'Islam*, 2^{ème} éd. , tome III.
On consultera aussi les livres de J. et S. LACOUTURE, *L'Égypte en marche*, Paris, 1958, Seuil ;
M. COLOMBE, *L'évolution de l'Égypte* (surtout pp. 264-269) et
J. BERQUE, *L'Égypte, d'une occupation à une révolution*, Paris, Gallimard, 1967, 752 p.
Sur le complot et les procès des Frères Musulmans (1965-66), cf. *Cahiers de l'Orient Contemporain*, LVIII, p. 324 ; LIX, p. 50 ; LX, p. 39-40 ; LXI, p. 44-45 ; LXII, p. 40-41.
2. Sur le Cheikh al-Bannâ, voir l'article de *l'Encyclopédie de l'Islam* (sub verbo), 2^{ème} éd. , ainsi que
J. MAREL, Contribution à l'étude des Frères Musulmans. Une brochure du cheikh al-Bannâ : Vers la lumière, par M. C. , in *Orient*, 1957, N° 4, pp. 37-62 ;
H. LOUCEL, Contribution à l'étude des Frères Musulmans : Nos problèmes à la lumière de l'Ordre Islamique, in *Orient*, n° 37, 1^{er} tr. 1966, pp. 103-128 ; N° 39, 3^{ème} tr, 1966, pp. 151-167 ; N° 40, 4^{ème} tr 1966, pp. 211-228 ;
MIQUËL, La nouvelle renaissance du monde arabe et son orientation, trad, française de la revue *al-Muslimûn*, in *Orient*, 2^{ème} année, 2^{ème} tr, 1958, N° 6, pp. 139-144.
3. cf. in *Orient*, Contribution à ..., 4^{ème} tr. 1957, 1^{ère} année, N° 4, pp. 58 à 62.
4. cf. in *Orient*, Contribution à ..., 1^{er} tr. 1966, 10^{ème} année, N° 37, pp. 114-115 et 118.
5. Sur Sayyid Qutb, cf. Mémoire inédit (D. E. S.) de G. DELANOUE, les vues historiques et sociales de Sayyid Qutb, 1958, 264 p.
6. Traduction française, par G. DELANOUE, in *Études Arabes* (IPEA, Rome), N° 19, 1968/2^{ème} tr. pp. 66-68.



S. M. A. Comprendre 20, rue du Printemps PARIS C. C. P. : 15 263 74
--